

## BUREAU ELARGI DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

### Compte-rendu n°2012-1 Réunion du 6 février 2012 A SAINT COLOMBAN

#### ORDRE DU JOUR :

- Actualisation de l'état des lieux
- Première illustration et hiérarchisation des enjeux
- Gouvernance du SAGE
- Questions diverses



#### STRUCTURE ANIMATRICE

Syndicat de Bassin versant de Grand Lieu  
13, rue du Port  
44310 St-Philbert-de-GrandLieu  
Tél : 02 40 78 09 17

Sur convocation du Président en date du 27 janvier, le Comité de pilotage s'est réuni le lundi 6 février à 14h30 Salle des tilleuls à SAINT COLOMBAN.

**Présents :**

***Représentants des élus :***

**C. NAUD (CG 44), J.P. RICHARD (maires 44),**

***Représentants des usagers :***

**Messieurs J.M. GILLIER (SNPN), C. DOUBLET (CA 44), R. GUILLAUD et C. SORIN (FDC 44), P. NEVEUX (S. C. Buzay)**

***Représentants de l'Etat et organismes publics :***

**S. GATELIER (DDTM 44), V. SCIERS (AELB)**

**Autres Présents : S. MARTIN, F. CHARRUAU, P. DOUVILLE (SBV), L. JOSEPH et C. BUYS (SCE).**

**Excusés : E. THOUZEAU (Conseil Regional), G. ALLARD (CG 44), , A. LEOEUF (CG 85), Y. RABILLE (maires 44), J.P. MALLARD (maires 85), B. GILBERT (maires 85), C. FERRE (maire 85), J. BRAUD (F pêche 85), M. COUDRIAU (CA 44), C. JOLLET et C. CALVO (CA 85), H. JOCAILLE (DDTM 85), J.M. QUEMENER (DREAL)**

Le Président salue les personnes présentes, et donne la liste des personnes excusées.

Il rappelle l'ordre du jour :

1/ Actualisation de l'état des lieux :

- Point sur les observations reçues.

2/ Première illustration et hiérarchisation des enjeux

- au regard de l'état des lieux,
- au regard des enjeux du SAGE précédent,
- au regard des grandes orientations du SDAGE.

3/ Gouvernance du SAGE :

- Fonctionnement de la CLE, du Bureau et processus d'information et de concertation,
- Calendrier de la révision et des futures commissions thématiques.

4/ Questions diverses.

## DEBAT

### 1. Actualisation de l'état des lieux

François CHARRUAU fait le point sur les remarques reçues courant janvier sur le rapport « actualisation de l'état des lieux » :

-Sept membres du Bureau Elargi ont effectué des remarques.

-sur la forme du document : juxtaposition de données, développement hétérogène, conclusions partielles non systématiques.

-Sur le fond du document : Plusieurs manques ont été relevés : les différents périmètres, les efforts consentis, la mise en perspective avec l'état actuel des masses d'eau, les écarts pour atteindre le bon état. Certains points méritent d'être approfondis : maraichage, assainissement (non rejet en période d'étiage), gestion quantitative (plan d'eau)...

Laurent JOSEPH du Bureau d'études SCE fait savoir que l'ensemble des remarques ont été consignées et classées dans un document. Le Bureau d'étude présente donc un nouveau sommaire permettant de prendre en compte ces remarques. Le plan est annexé à ce compte rendu.

### 2. Première illustration et hiérarchisation des enjeux

Cette deuxième étape permet de mettre en forme les enjeux du SAGE au regard de l'état des lieux, des anciens enjeux du SAGE et des grandes orientations du SDAGE. Une première ébauche a été présentée et certains leviers ont été discutés.

Les premiers éléments présentés par le Bureau d'études sont les suivants :

- **La qualité des eaux des cours d'eau et du lac** :

-Nécessité de statuer sur les référentiels « lac » et « cours d'eau » qui sont différents (besoin de cohérence).

- Le phosphore, différents points à approfondir : améliorer les stations d'épuration défaillantes (lagunages), quel devenir pour le non rejet en période d'étiage (maintien ? changement des règles ?), contrôle des

## Relevé de Conclusions

*Le nouveau plan est approuvé et validé par le Bureau élargi.  
Le Bureau d'étude remettra le 27 février 2012 à la cellule d'animation le rapport actualisation de l'état des lieux révisé.*

branchements sur les réseaux de collecte.

- Les nitrates, l'Ognon est très impacté : activité maraîchère ?
- les phytosanitaires : quel usage du glyphosate ? Que faire de plus que le plan Ecophyto ?

**-l'hydro-morphologie et la qualité des milieux :**

- définir les objectifs : le taux d'étagement, diversification des habitats, état final projeté ?
- les têtes de bassin versant : comment répondre à ces zones fortement impactées par des travaux hydrauliques agricoles ? Comment installer des freins à l'écoulement ?

**-la continuité des cours d'eau :**

- L'effacement ou la transparence des ouvrages correspond aujourd' hui à des opportunités, doit-on définir des priorités demain? Le Bureau d'études se propose d'avoir, également, une approche énergétique des cours d'eau (pointer les secteurs où le méandrage naturel peut être possible après enlèvement de certains ouvrages).

**-les zones humides :**

- Poursuite des inventaires et intégration dans les documents d'urbanisme.
- Recours aux ZHIEP (zones humides d'intérêt environnemental et particulier) et ZSCE (zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau)? Gestion plus volontariste des ZH sur le territoire ?

**-la gestion quantitative :**

- Faire le point sur les secteurs à risque pour les inondations, créer des plans d'eau pour sécuriser les productions ?

**-la gestion des niveaux d'eau du lac :**

- Intégrer la gestion des niveaux d'eau dans le nouveau SAGE, recenser les points de vues pour clarifier la notion d'objectif, anticipation par rapport aux événements climatiques.

*Le Bureau d'étude remettra, également à la cellule d'animation les grandes orientations stratégiques pour le 27 février 2012.*

### 3. Gouvernance du SAGE :

Les règles de fonctionnement de la commission Locale de l'Eau, validées le 4 mars 2009, ont été à nouveau présentées.

Dans le cadre de la révision du SAGE, il est souhaitable qu'un comité de (re)lecture soit installé. Celui-ci aura pour but de vérifier que les documents produits par le Bureau d'études, pour toutes les phases de la révision, répondent aux travaux et décisions du Bureau de la CLE.

Il est évoqué l'importance de maintenir les commissions thématiques pendant la mise en œuvre du SAGE.

Le président propose également que chaque « groupe » d'acteurs, chaque profession, soient rencontrés par la cellule d'animation avant les commissions techniques pour qu'ils puissent s'exprimer sur les enjeux passés et futurs du SAGE.

Le Président clôt la réunion à 16h45.

*Le comité de lecture a été constitué et les membres sont :*  
*C. NAUD, Y.RABILLE, B.GILBERT,*  
*Chambre Agriculture 44, DREAL,*  
*Agence de l'eau Loire Bretagne,*  
*P. NEVEUX (Société canal du Buzay)*  
*JM. GILLIER (SNPN).*

*Les commissions thématiques seront fixées après un sondage avec « l'outil informatique DOODLE ». Les commissions se tiendront de mars à juin.*

*Le Bureau valide cette proposition.*